



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 26 Octobre 2011

Date de la convocation 11 Octobre 2011	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes CANET
<p>PRÉSENTS : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNÉ Thierry, Mme CAER Michèle,</p> <p>BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MARTINEZ Christian, M.VEDEL Jean-Louis,</p> <p>CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain,</p> <p>CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, M.MALBEC Sylvain,</p> <p>CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne,</p> <p>CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.BARON Bernard, Mme CAZALET Claude, Mme MILAN Andrée, M.GOUTTES Gérard, M.RUIZ Salvador,</p> <p>FONTES : M.BRUN Olivier, M.BAISSE Robert, Mme MIRET Christiane</p> <p>LACOSTE : M.VENTRE Philippe, M.SAN MARTIN Bernard,</p> <p>LIAUSSON : M.BETZ Bruno,</p> <p>LIEURAN CABRIERES : M.BERNARD Jacques,</p> <p>MERIFONS : M.OLLIER Pierre,</p> <p>MOUREZE : M.NAVAS Gabriel,</p> <p>NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard,</p> <p>OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme,</p> <p>PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, M.BAUDOT Bernard,</p> <p>PERET : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël,</p> <p>SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean,</p> <p>USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard,</p> <p>VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald,</p> <p>VILLENEUVETTE : M.ORMIERES Jean-Louis.</p>		<p>PROCURATIONS :</p> <p>M.MARTINEZ Antoine à M.LIEB François, M.DIDLET Serge à M.GARROFE Gilbert, Mme PUJOL MONNIER Chantal à M.BERNARD Jacques, M.RIGAUD Christian à M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, Mlle VALENTINI Martine à M.VALENTINI Gérald,</p>

Objet : Centre aquatique – Accueil et transport des scolaires des écoles privées du primaire.

Monsieur CAZORLA informe les membres du conseil communautaire que la commission finances et personnel réunie le 19 octobre 2011 a émis un avis favorable à la prise en charge par la Communauté de Communes du Clermontais de :

- L'accueil des scolaires des écoles privées du Clermontais.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20111109-2011-10-26-02b-DE
Date de signature : 18/11/2011
Date de réception : 21/11/2011

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur CAZORLA et après en avoir délibéré,

A LA MAJORITÉ,

APPROUVE la prise en charge par la communauté de Communes du Clermontais de l'accueil et du transport des scolaires des écoles privées du Clermontais.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.